



CONSEIL MUNICIPAL

Mmes et M. les Membres du Conseil Municipal sont priés d'assister à la séance de ce conseil, qui aura lieu à la salle de la mairie à Hauteluce :

Le mercredi 18 juin 2025 à 19h

ORDRE DU JOUR

- **Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 12 mai 2025**
- **Communications réglementaires**

- **Vie locale – Action sociale – Associations – Culture – Affaires scolaires**
 1. Affaires scolaires – Cantine et périscolaire – Tarifs
 2. Associations - Subvention à l'ADMR
 3. Vie locale – Aménagement de la base de loisirs de l'Infernet – Protocole relatif aux travaux du pumptrail

- **Agriculture – forêt**
 4. Agriculture - Transport fumier et lisier pour l'année 2024

- **Technique – Travaux – Environnement**
 5. Voie communale – Secteur Annuit La Croix – Marché public de travaux n°2025-07 pour la sécurisation de la route de Belleville
 6. Voie communale – Secteur Annuit La Croix – Foncier
 7. Voie communale – Parking de l'aire du Col des Saisies – Marché public de travaux n°2025-04 pour l'aménagement du parking du Col des Saisies
 8. Eclairage public – Marché public global de performance n°2023-05 associant la modernisation, la rénovation, l'exploitation, la maintenance et la gestion des installations d'éclairage public de la commune de Hauteluce– Avenant n°1
 9. Bâtiment public – Travaux de rénovation du groupe scolaire – Marché public 2024-03 Lot n°13 – Electricité – Avenant n°1

- **Urbanisme**
 10. Urbanisme – Modification simplifiée n°3 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) – décision relative à la non réalisation d'une évaluation environnementale
 11. Urbanisme – Modification simplifiée n°3 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) – modalités de mise à disposition du public
 12. Urbanisme – Plan Local d'Urbanisme - Abrogation DCM n° 9 du 18 janvier 2024
 13. Urbanisme – Plan Local d'Urbanisme : Délibération prescrivant la révision selon une procédure allégée du Plan Local d'Urbanisme (art. L.153-34 du c. urb.) sur des chalets d'alpage – restaurants d'altitude, définissant les objectifs poursuivis, fixant les modalités de concertation et décision relative à l'évaluation environnementale
 14. Urbanisme - Plan Local d'Urbanisme : Délibération prescrivant la révision selon une procédure allégée du Plan Local d'Urbanisme (art. L.153-34 du c. urb.) sur le secteur du Col des Saisies, pour



permettre la construction d'un restaurant et d'écolodges, définissant les objectifs poursuivis, fixant les modalités de concertation et décision relative à l'évaluation environnementale

- **Finances**

15. Finances – Budget 2025 - Décision modificative n°2
16. Finances – Garantie d'emprunt au profit de l'OPAC de la Savoie – Travaux de réhabilitation du bâtiment de La Pêchette

- **Ressources humaines**

17. Ressources humaines – Tableau des emplois non permanents – Modification

- **Administration générale – Foncier**

18. Foncier - Projet logements ancienne Poste – Promesse de vente
19. Foncier – Bâtiment communale la Grange aux pauvres – Promesse de vente
20. Foncier – Infrastructure de Recharge pour Véhicule Électrique (IRVE) avenue des Jeux-Olympique – Convention d'occupation
21. Foncier – Secteur La Combe - Convention avec M. David Grosset Janin
22. Foncier - Dossier de régularisation de la voirie communale VC 1 – Servitude
23. Foncier – Convention tripartite pour la rétrocession d'un emplacement de conteneurs semi-enterrés – Avenue des Cimes aux Saisies
24. Administration générale – Remboursement frais élus

- **Points divers**

Hauteluce, le 13 juin 2025

Le Maire,
Xavier DESMARETS

